

treint et de la confusion qui y règne. La gare Bonaventure ne suffit plus à répondre aux besoins de la ville de Montréal et aujourd'hui les aménagements qu'on y trouve sont absolument insuffisants à résoudre le problème que pose le trafic considérablement accru des voyageurs à cet endroit. La nouvelle gare aura au moins l'utilité d'accommoder le public voyageur.

J'aimerais appeler l'attention de l'honorable sénateur sur les prolongements de voies nécessaires aux fins de la guerre. Les nouvelles fabriques et les nouveaux champs d'atterrissage ont exigé le prolongement des voies ferrées afin de répondre aux besoins du trafic de façon économique et rapide. Je crois que le chiffre des dépenses est très modique quand on tient compte de l'accroissement énorme des opérations des chemins de fer dans tout le Canada.

A propos, j'espère bien, honorables sénateurs, que, pour des raisons d'unité nationale, les crédits affectés aux travaux d'agrandissement et d'amélioration de nos chemins de fer comprendront les fonds nécessaires à la mise en service d'un nouveau bac à Summerside!

L'honorable M. HORNER: J'ai violé le Règlement en faisant alors une observation, mais je croyais que l'honorable sénateur (l'hon. M. Gouin) avait terminé son explication.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2e fois.)

#### TROISIÈME LECTURE

L'honorable M. KING propose la 3e lecture du bill.

La motion est adoptée; le bill est lu pour la 3e fois et adopté.

#### AJOURNEMENT

L'honorable M. KING: Honorables sénateurs, je propose que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 11 heures du matin.

## SÉNAT

### Samedi 1er août 1942.

Le Sénat se réunit à 11 heures du matin, Son Honneur le Président étant au fauteuil. Prières et affaires courantes.

#### BILL DE L'IMPÔT DE GUERRE SUR LE REVENU

##### PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes, auquel est joint le bill n° 115, loi modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Le bill est lu pour la 1re fois.

L'hon. M. PATERSON.

#### DEUXIÈME LECTURE

L'honorable J. H. KING propose la 2e lecture du bill.

—Honorables sénateurs, en proposant la deuxième lecture de ce bill, je puis dire que le texte en est assez long et qu'il apporte à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu des modifications dont l'effet est d'accroître l'impôt. Les honorables membres du Sénat en savent le caractère. C'est un projet de loi que nous n'avons pas la faculté de modifier. Je suis donc d'avis que nous en donnions deuxième lecture. Si mes honorables collègues tiennent à le renvoyer ensuite au comité de la banque et du commerce, nous pourrions ajourner la Chambre maintenant et réunir ce comité. Un représentant du ministère des Finances y répondrait aux questions qu'on pourrait lui poser. Je suis sûr que cette procédure ne servirait pas à grand'chose, à moins que les honorables sénateurs désirent prendre plus ample connaissance de la mesure. Le bill ne subira aucun changement.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2e fois.)

#### TROISIÈME LECTURE

L'honorable M. KING propose la 3e lecture du bill.

(La motion est adoptée; le projet de loi est lu pour la 3e fois et adopté.)

La séance, suspendue à une heure, est reprise à trois heures.

#### REPRISE DE LA SÉANCE

L'honorable M. KING: Honorables sénateurs, je propose que le Sénat s'ajourne à loisir, pour se réunir à l'appel de la cloche à 5 heures ou plus tard.

L'honorable M. ASELTINE: Le leader de la Chambre pourrait-il nous dire quels sont les bills qu'il nous reste à recevoir de l'autre Chambre?

L'honorable M. KING: Le bill des crédits seulement.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance est reprise à quelque temps de là.

#### TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. KING: Honorables sénateurs, je reviens de la Chambre des communes et nous avons lieu d'attendre le bill des crédits ainsi que l'autre pour huit heures. Il me semble donc que nous devrions nous réunir à cette heure. Le Gouvernement compte que la sanction royale sera donnée à neuf heures.

L'honorable M. ASELTINE: Quel est l'autre bill?